

Département de la Creuse.

Moulin à vent de Bourganeuf.

Commune de Royère.

Décomptes des travaux exécutés pour
l'église, la sacristie et le clocher de Royère,
adjugés au M. Baudy Pierre de Royère, le 1^{er}
octobre 1871, moyennant un rabais de 0.21 par
franc sur le prix d'estimation porté au devis
et au détail estimatif, dressé par les conseillers
municipaux sus-signés, membres de la
commission choisie par le conseil municipal.

Travaux prévus au devis et non prévus.



1 ^e . Maçonnerie en moellons et en pierre de taille, 10 m ³ à 0.70 à raison de 10 ^t le mètre cube, ci —	1092.70
2 ^e . Démolition et reconstruction du dessus de la croisée du clocher qui donne sur l'église 40 heures de travail à 0.30c. l'heure, ci —	20 "
3 ^e . Une barre de fer pour soutenir le dessus de la croisée, 12 kg. à 0.80c. ci —	9 ⁶⁰
	à expatrier 1142.30

Report 1122.30

- 4^e. Fourniture de mortier _____ 1 ..
5^e. Jeux de joints au mortier, à l'église, à la sacristie et au clocher et à l'intérieur du porche font un total de 1300 mètres carrés à raison de 0.40 le mètre Carré ci 520,40
6^e. Recouvrir plusieurs trous dans l'intérieur du porche _____ ci _____ 8
7^e. Total des joints faits en ciment 62 mètres Carrés à 0.70 le mètre _____ ci 43,40
8^e. Couverture de l'église et de la sacristie ensemble 400 mètres Carrés à raison de 0.30 le mètre ci 120,11
9^e. Fourniture de tuiles creuses 5424 à 38.6 mille ci 206.11
10^e. Fourniture de voliges et planches rapportées à la toiture de l'église et de la sacristie ou pour la pose de la dalle à l'église total 69 planches à raison de 0.90 la planche ci 62,10
11^e. Pour préparer la pose de la dalle, pour allonger les chevrons, 24 heures à 0.40 l'heure ci 10,80
12^e. Pour la pose des planches rapportées à la toiture 12 heures de travail à 0.40 l'heure ci 5,40
13^e. Pour la pose de toutes ces planches en employant 14 pointes à 1.0 le kg. ci _____ 1.00
14^e. Pour avoir redressé les dalles sur le pignon de l'église et celui de la sacristie 19 heures de travail à 0.40 l'heure ci 7,60
- Report 2092.91

Report	2092.91
17. Réparation du clocher 146 francs 00 cent.	
Maine, ci - - - - -	12..
18. Fourniture d'une pièce de bois à l'assiette, ci - - - - -	2..
19. Plus 4 planches fournies pour le clocher .	
à 1.25 l'heure, ci - - - - -	8..
18. 9 kg. de zinc, à 1.8 le kg., ci - - - - -	9..
19. 8kg. 150gr. de plomb à 1.8 le kg. ci - - - - -	0.99
20. 3kg. de pointes à 1.8 le kg., soit 5.40 francs, ci - - - - -	5.29
21. 840 bardeaux à 24. le mille, ci - - - - -	20.16
22. Compte de M. Leblanc maréchal, ci - - - - -	19..
23. Boîte pour le clocher, achat pour la peinture, ci 60..	
24. Dalle en fer-blanc pour recevoir les sacs de l'église 300 piéces le mètre, ci - - - - -	91.50
25. tuyaux de descente 44m. 20c. à 30 le mètre, ci - - - - -	11.60
26. Abriement en fer-blanc pour la cloche sur l'église 2m60, ci - - - - -	7.80
27. dallage du porche 85m ² 60 cent. carreaux à 7. francs, ci - - - - -	61.75
28. Chemes de travail pour poser les marchés à la porte de l'église ou pour les tailler, au réglage des pierres saillantes, à 0.80 franc, ci - - - - -	0.80
29. Fourniture de mortier, ci - - - - -	2..
30. Les deux marches à l'église sur la nouvelle plate, ci 8 m	
31. Avoir fourni 2000 piéces de moellons pour remplir le déchet qui a pu faire le mur du clocher, à raison de 1.60 franc, ci - - - - -	32.00
32. Une pièce de bois fournie et mesuré la main pour couler la cloche, ci - - - - -	8 reporté
	8774.50



Report — — — 27/11. 32

33 ^e Chargage de pierres à la pile qui est affermante au grand mur, ci -	6 ..
34 ^e Enterrerment de terre devant la porte de l'église	
26 m. cub. 620 déc. cub., ci — — —	57 ..
35 ^e Ovoir fourni 3 marches à l'escalier de l'église sacristie à l'heure, ci — — —	12 ..
36 ^e Ovoir reposé et regrassez autres marches à l'escalier de la sacristie, à raison de 2,40 l'heure, ci —	12 ..
Total des travaux prévus et non prévus au moins 1828, 32.	
A déduire le rabais de 0 ^f . 91 par franc, ci	<u>193^f. 91</u>
Reste pour toute dépense, ci	<u>2234, 37</u>
L'entrepreneur a reçu { 1 ^e à - compte 700 ^f . 2 ^e à - compte 490 ^f . } 1190 ..	
Reste dû à l'entrepreneur, ci -	<u>1084, 37</u>

Le présent décompte montant à la somme de
mille quatre-vingt-quatre francs trente-sept centimes,
dressé par le St. Bernassy, conseiller municipal assigné
charge de la direction des travaux.

à Troyes le 24 avril 1873.

Signd: Bernassy.

Accepté le présent décompte, moyennant l'augmentation de cent
francs votée par le Conseil municipal; ce qui fera au moins 1828, 32;
un reste dû à onze cent quarante-neuf francs soixante et
centimes, productifs d'intérêt.

Signd: Baudy

Duplicata
en forme
de Moine,
à la main
L.G.A.